

Bureau du Syndicat Mixte Ouvert

Eure Normandie Numérique

Réunion du 16 septembre 2022

Objet : Adhésion d'Eure Normandie Numérique à l'association DECLIC

Déclic est la fédération des Opérateurs Publics de Services Numériques (OPSN). Elle compte aujourd'hui 58 membres adhérents.

Les collectivités et établissements publics doivent imaginer de nouvelles solutions pour répondre à l'extension et la complexification des technologies de l'information, dans un contexte de concentration croissante des offres.

Pour conseiller et agir auprès des collectivités, les agents dédiés à l'activité informatique agissant au sein de leur département décident de fonder en 2005 un réseau pour partager ensemble leurs connaissances. Pour soutenir les décideurs locaux et préserver leur liberté de choix, l'évolution technologique nécessite une maîtrise des techniques et des enjeux indépendants des structures commerciales.

Le but de ce réseau, exclusivement dévoué à l'intérêt général des collectivités servies par les structures associées, consiste à mutualiser l'information, les expériences, la veille technologique et réglementaire, par une mise en commun d'outils et de moyens. Il poursuit l'objectif d'équilibrer les relations entre les collectivités locales et leurs interlocuteurs, qui interagissent dans un pôle d'intérêt général devenu abondant, en renforçant la mutualisation de leurs ressources.

Plus précisément, dans le but exclusif de servir l'intérêt général, l'association Déclic a pour objet de :

- réunir des collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics et des associations qui interviennent, dans le champ des services numériques à la sphère publique dans une optique de mutualisation, notamment, de leurs expériences, de leurs outils et de leurs savoir-faire ;
- réaliser pour ses membres des actions de veille technique et réglementaire en matière de services numériques ;
- d'organiser la mutualisation de services, de fournitures ou de travaux à travers des groupements de commandes composés de ses membres ;
- mener des opérations de communication pour faire connaître l'action de ses membres ;

Syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique

3 bis, rue de Verdun - 27000 EVREUX

Tél : 02 32 31 93 09

Fax : 02 32 60 45 18

Courriel : contact@eurenormandienumerique.fr

- représenter ses membres devant les acteurs institutionnels du secteur (Etat, autorités de régulation, notamment) et défendre leurs intérêts le cas échéant au niveau local, national voire européen ;
- participer aux actions engagées par les fédérations professionnelles auxquelles l'association pourrait adhérer ;
- représenter ses membres dans leurs relations avec les acteurs des filières concernées ;
- participer à la promotion des questions relatives au développement, l'implémentation et au partage des services numériques dans la sphère publique locale;
- participer à l'élaboration d'actions pédagogiques.

L'adhésion à DECLIC n'est pas concurrente de la participation à l'AVICCA, mais complémentaire : l'AVICCA est le lieu de rencontre des collectivités ayant mis en place un réseau de communications électroniques, DECLIC est dédiée aux organismes de mutualisation dans le secteur des usages et services du numérique.

Dans le cadre de l'adhésion au réseau des opérateurs publics de services numériques DECLIC, Eure Normandie numérique doit désigner :

- **un représentant permanent titulaire désigné au sein du personnel** de la personne morale, qui doit être compétent dans les missions citées ci-dessus ;
- **un suppléant du représentant permanent titulaire**, désigné par le titulaire lui-même au sein du personnel de la personne morale et qui doit être compétent dans les missions citées ci-dessus ;
- **un représentant élu** désigné au sein de l'organe délibérant de la personne morale.

Il est proposé de désigner :

- Monsieur Sylvain BONENFANT, Président de la Commission des usages, comme représentant élu ;
- Mme Elise BRIGAND, Directrice des usages du numérique, comme représentante permanente titulaire désignée au sein d'ENN.
- Monsieur Arnaud HADIDA, Directeur général des services, comme suppléant du représentant permanent titulaire désigné au sein d'ENN.

Ces désignations pourront être révisées chaque année en bureau.

L'adhésion, qui concerne les Opérateurs Publics de Services Numériques (OPSN) qui emploient moins de 10 salariés en équivalents temps plein pour des activités dédiées à la mutualisation numérique, est de 850 € pour une année complète.

Il est proposé au comité de bureau d'approuver la délibération suivante :

Réunion du 16 septembre 2022

Objet : Adhésion d'Eure Normandie Numérique à
Déclic

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;
- Vu l'exposé des motifs ci-dessus,

Le bureau, réuni le 16 septembre au 3 bis rue de Verdun à Evreux,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président relatif à l'adhésion à l'association Déclic,
- D'approuver les désignations des trois représentants d'Eure Normandie Numérique tels que nommés dans le rapport,
- D'autoriser, le Président à signer tout document permettant l'adhésion dont le montant de la cotisation annuelle est définie forfaitairement par rapport aux nombre de salariés à temps plein dédiés à la mutualisation numérique, dans la mesure où les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

- Nombre de voix pour : 5
- Nombre de voix contre : 0
- Abstention : 0

Fait à Evreux, le 16 septembre 2022

Pour extrait conforme,

Le Président

Nicolas GRAVELLE

